

Blackstone Diversified Multi-Strategy Fund

Un Compartiment de Blackstone Alternative Investment Funds plc

Class I (EUR) Accumulating

ISIN: IE00BN8SY486

Objectif et politique d'investissement

Objectif

L'objectif du Fonds consiste à rechercher une appréciation du capital.

Politique d'investissement

Blackstone Alternative Investment Advisors LLC, le gestionnaire d'investissement du Fonds (« BAIA »), répartit les actifs du Fonds entre plusieurs conseillers délégués discrétionnaires et non discrétionnaires expérimentés en termes de gestion et/ou de conseil relativement aux stratégies d'investissement non traditionnelles ou « alternatives ». BAIA gère également une partie des actifs du Fonds directement et peut, le cas échéant, mandater les conseillers délégués concernant des placements particuliers. Le processus d'allocation de BAIA vise à combiner les stratégies et les conseillers délégués de manière à produire un portefeuille d'investissement diversifié en termes de stratégies et de classes d'actifs. Le Fonds investit dans un large éventail d'actifs qui peuvent comprendre des titres de participation (actions), des titres de créance (obligations), des instruments financiers structurés (« IFS ») et des instruments financiers qui tirent leur valeur d'autres instruments sous-jacents (« IFD »). Les investissements du Fonds ne sont aucunement limités en termes de zone géographique, capitalisation de marché ou secteur industriel. Le Fonds peut recourir aux IFD à des fins d'investissement, ou à des fins de couverture (par exemple, pour réduire les risques ou générer des revenus supplémentaires) ou autres que de couverture.

Le Fonds est géré activement et utilise les indices MSCI World Total Return Index, Bloomberg Global Aggregate Total Return Index et HFRX Global Hedge Fund Index uniquement à des fins de comparaison de la performance. Bien qu'une partie des actifs du Fonds puisse être constituée de composantes d'un ou de plusieurs des indices de référence et avoir des pondérations similaires à ceux-ci, BAIA et les conseillers délégués peuvent, à leur discrétion, investir une partie importante du Fonds dans des actifs qui ne sont pas inclus dans les

indices ou qui ont des pondérations différentes de ceux-ci. Il ne saurait être garanti que la performance du Fonds corresponde ou dépasse la performance d'un quelconque indice de référence.

Veillez vous reporter à la section « Investment Objectives and Policies » du Supplément du Fonds, disponible à l'adresse suivante www.bxdms.com pour toutes informations détaillées sur l'objectif et la politique d'investissement.

Recommandation : le Fonds convient aux investisseurs en quête d'une appréciation de leur capital sur un cycle de marché entier et préparés à accepter un niveau de volatilité modéré.

Finance durable

Les informations complémentaires sont disponibles dans le Prospectus ou sur le site Internet du Fonds www.bxdms.com.

Achat et vente d'Actions

Vous pouvez acheter et vendre des actions du Fonds n'importe quel jour (autre que les samedis, dimanches et jours de fermeture des banques à Dublin ou Londres) d'ouverture du New York Stock Exchange. Le prix dont vous vous acquittez ou que vous percevez est calculé sur la base de la valeur liquidative par action du jour d'achat ou de vente.

Couverture

Le Fonds peut investir dans des devises autres que sa devise de base. Rien ne permet de s'assurer du succès des mesures visant à protéger le Fonds ou une Catégorie des fluctuations de change.

Politique de distribution : cette Catégorie ne verse pas de revenus ou de plus-values sur les investissements du Fonds. Ces derniers sont réinvestis en lieu et place.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendements potentiellement plus faibles | Rendements potentiellement plus élevés | Risque plus élevé



Vous ne pouvez obtenir des rendements supérieurs au taux d'intérêt sans risque qu'en prenant des risques. À plus long terme, un risque plus important est susceptible de générer des rendements accrus. L'indicateur de risque ci-dessus rend compte du profil de risque/rendement du Fonds. Un niveau de risque égal à 1 indique un risque faible de perte du capital investi, mais est généralement assorti de rendements potentiels limités. Pour un niveau de risque 7, le risque de perte du capital investi est bien supérieur, mais les rendements potentiels sont habituellement bien supérieurs aussi. Veuillez noter que même les investissements relevant de la catégorie de risque la plus faible ne sont pas totalement dépourvus de risque.

L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données simulées et historiques et peut ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque indiquée n'est pas un objectif ou une garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Le Fonds se classe dans la catégorie 4 car les variations du cours de ses parts sont habituellement modérées. Le Fonds investit dans de nombreux types d'actifs différents qui sont censés lui fournir une exposition diversifiée, ce qui signifie qu'il peut présenter un risque modéré et offrir des rendements potentiellement modérés par rapport à ceux d'autres catégories.

Autres risques particuliers

Le Fonds peut également être exposé à d'autres risques significatifs que l'indicateur de risque n'appréhende pas de manière appropriée. Parmi ces derniers :

- Les conditions économiques et de marché générales peuvent affecter le prix et la volatilité des investissements.
- La réussite du Fonds est fonction de la compétence de BAIA à déterminer les stratégies de placement alternatives adéquates et à choisir le meilleur panel de conseillers délégués. Il ne peut être garanti que les conseillers délégués s'en tiendront à la stratégie d'investissement pour laquelle ils ont été choisis, ni que ces stratégies seront efficaces ou que la performance collective des conseillers délégués se traduira par des rendements

- profitables pour l'ensemble du Fonds.
- Certaines techniques d'investissement et IFD peuvent accroître l'impact d'une évolution défavorable sur le Fonds. En particulier, il existe un risque de perte illimitée dans le cas d'un recours aux IFD qui tirent leur valeur d'autres actifs baissiers.
- Le Fonds peut construire une exposition aux IFD en investissant dans des IFS. Ces placements peuvent créer un effet de levier et aussi être assujettis à des commissions, des charges courantes et autres coûts qui sont susceptibles d'augmenter la volatilité ou d'affecter autrement les rendements du Fonds.
- BAIA et les conseillers délégués ont des conflits d'intérêts qui pourraient interférer avec leur gestion du Fonds, notamment en matière de répartition du temps et d'opportunités d'investissement. De plus, BAIA et les conseillers délégués peuvent prendre des décisions d'investissement ou portant sur des opérations de couverture, qui soient incompatibles avec d'autres investissements du Fonds ou qui annulent leur performance.
- Certaines transactions peuvent donner lieu à une forme de levier économique. Les hausses et baisses de la valeur du portefeuille du Fonds peuvent être amplifiées lorsque le Fonds a recours à l'effet de levier.
- Les changements de plus en plus fréquents en matière juridique, fiscale et réglementaire peuvent avoir une incidence négative sur la capacité de BAIA et des conseillers délégués à utiliser certaines techniques d'investissement ou à investir dans certains actifs.
- Le Fonds dépend de BAIA, des conseillers délégués et autres prestataires de services pour certains services de gestion d'investissement, opérationnels et d'assistance financière. Toute défaillance dans la fourniture desdits services peut avoir un effet adverse sur le Fonds.
- L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services, tels que la garde d'actifs, ou agissant comme contrepartie à des produits dérivés ou autres instruments, peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- Certains titres détenus par le Fonds peuvent s'avérer difficiles à vendre ou être moins liquides, et ce plus particulièrement lors de phases de turbulence des marchés. Le Fonds peut être contraint de vendre à perte s'il doit se défaire d'un actif moins liquide afin de répondre de ses obligations de rachat ou satisfaire à d'autres besoins de liquidité.

Pour de plus amples informations sur les risques auxquels le Fonds est exposé, veuillez consulter la section « Risk Factors » du Prospectus et du Supplément du Fonds, disponible sur le site www.bxdms.com.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts de gestion du Fonds, qui comprennent les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Il s'agit du montant maximum susceptible d'être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit versé

Frais prélevés par le Fonds sur un exercice

Frais courants	1,86 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	15,00 % par an de tout rendement réalisé par la Catégorie au-dessus de toute perte reportée des périodes précédentes, plus toute commission de performance supplémentaire du conseiller délégué, sous réserve d'un maximum de 4,95 % de la valeur liquidative de la Catégorie. Au cours du dernier exercice du Fonds, la commission de performance était de 0,12 % de la Catégorie d'actions.
---------------------------	---

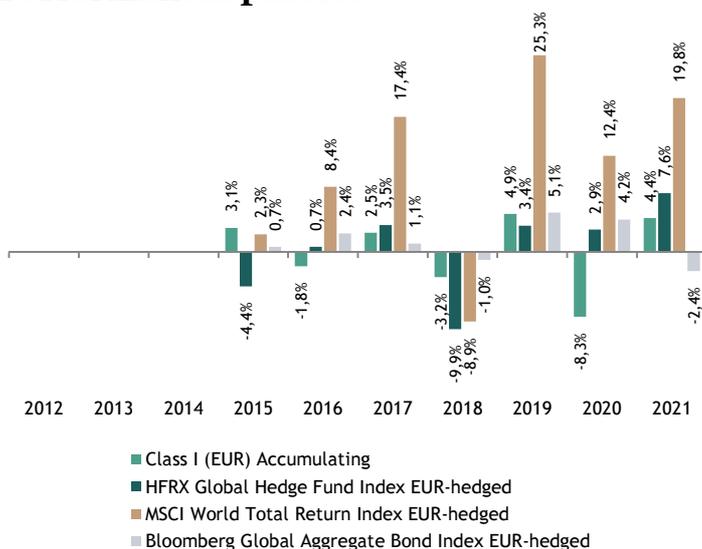
Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins dans certains cas : votre conseiller financier vous le précisera.

Le montant des frais courants est calculé sur la base des dépenses de l'exercice clôturé le décembre 2021. Ce chiffre est susceptible de varier d'un exercice à l'autre. Les commissions de performance et les coûts de transaction du Portefeuille ne sont pas pris en compte, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds sur l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

BAIA rémunère les conseillers délégués sur les commissions qu'il perçoit du Fonds. Cette rémunération peut inclure une commission de performance allant jusqu'à 20 % de la performance positive du conseiller délégué, laquelle peut être mesurée par rapport à la valeur de référence de la performance du conseiller délégué (qui peut être différente des indices mentionnés à la section « Objectif et politique d'investissement » ci-dessus) et/ou un taux de rendement minimal. Si, s'agissant d'une période de performance donnée, la somme des commissions de performance de tous les conseillers délégués est supérieure à la commission de performance perçue par BAIA (y compris lorsque, par exemple, la performance du Fonds est négative tandis que la performance d'un conseiller délégué est positive), le Fonds versera un montant additionnel (« commission de performance supplémentaire de conseiller délégué ») à BAIA pour couvrir le déficit. Cette commission de performance supplémentaire du conseiller délégué sera déduite de la commission de performance de BAIA avant que celle-ci ne lui soit versée au cours des périodes de performance suivantes.

Pour de plus amples informations sur les frais et charges, veuillez consulter la section « Fees » du Supplément du Fonds, disponible sur le site www.bxdms.com.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des rendements futurs.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte des frais courants. Les éventuels droits d'entrée/de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

Le Fonds a été lancé le 1/07/2014.

La Catégorie du Fonds a été lancée le 1/12/2014.

Les performances passées ont été calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de variation de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque exercice.

La performance est indiquée uniquement lorsque l'historique de performance d'une année civile complète est disponible.

Informations pratiques

Dépositaire. State Street Custodial Services (Ireland) Ltd. 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.

Les informations complémentaires sur le Fonds, dont le Prospectus, le Supplément pour le Fonds et les derniers rapports annuels et semestriels, sont gracieusement mises à disposition en anglais. Vous pouvez les trouver, outre d'autres informations telles que les cours des actions, sur le site Internet du Fonds www.bxdms.com.

Politique de rémunération. Les informations relatives à la politique de rémunération en vigueur du Fonds peuvent être consultées à l'adresse www.bxdms.com. Un exemplaire papier reprenant lesdites informations est disponible, gratuitement, sur demande auprès de BAIA.

Responsabilité séparée. Le Fonds est un compartiment de Blackstone Alternative Investment Funds plc (« BAIF »), une société d'investissement à compartiments multiples constituée en tant qu'OPCVM à responsabilité séparée entre ses compartiments (c.-à-d. que les actifs du Fonds sont détenus indépendamment des actifs des autres compartiments de BAIF et ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs de ces autres compartiments).

Publication des cours et autres informations. Les derniers cours publiés des parts du Fonds ainsi que d'autres informations relatives au Fonds, dont les modalités d'achat ou de vente d'actions, sont disponibles sur www.bxdms.com.

Législation fiscale. BAIF est soumise aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Cela peut avoir une incidence sur vos investissements en fonction de votre pays de résidence. Pour de plus amples détails, il vous est recommandé de consulter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité. La responsabilité de BAIF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus et du Supplément.